

Aide d'urgence 2023
pour accompagner les exploitations en agriculture biologique en difficulté
en Pays de la Loire

ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LES EXPLOITATIONS
AU REGIME DU MICRO BENEFICE AGRICOLE (MICRO-BA)

Cette attestation est à joindre obligatoirement à la demande d'aide d'urgence BIO 2023 par les exploitations qui sont au régime fiscal du micro-BA. Elle a pour objet d'attester que l'exploitation respecte un des critères d'éligibilité à l'aide et de fournir des informations relatives aux critères de priorisation.

Elle doit obligatoirement être accompagnée de la dernière déclaration de TVA.

Je soussigné(e), [Prénom, Nom) : _____,

né le _____,

responsable de l'exploitation agricole [libelle raison sociale) : _____

enregistrée sous le numéro SIRET : _____

N° PACAGE : _____

atteste sur l'honneur que, sur l'année 2022 :

- mon exploitation agricole tire au moins 80 % de ses recettes d'activités agricoles du mode de production biologique.
- le **Taux d'endettement** (total des dettes d'exploitation hors comptes courants et comptes bloqués des associés en société / Total passif du bilan) de mon exploitation est de : _____%
- la **Trésorerie nette globale** (avance et acompte sur commandes et sur immobilisations + créances + placements + disponible + charges constatées d'avance – emprunts à court terme – découverts bancaires – dettes fournisseurs, état et sociales – autres dettes CT) de mon exploitation est de : _____ €

Attestation rédigée pour servir et faire valoir ce que de droit.

A : _____

Le : ____ / ____ / 2023

Signature: